



# HERMÈS

RAPPORT ANNUEL 2013  
EXTRAITS DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

Les renvois de page ci-après font référence aux pages du Tome 2 du rapport annuel 2013

## NOTE 31 - INFORMATION SUR LES HONORAIRES

Au titre de l'exercice 2013, les honoraires versés aux commissaires aux comptes et aux membres de leurs réseaux se détaillent comme suit :

en millions d'euros

	PricewaterhouseCoopers				Crowe Horwath, Cabinet Didier Kling & Associés			
	2013	Répart.	2012	Répart.	2013	Répart.	2012	Répart.
<b>Audit</b>								
Commissariat aux comptes	1,6	74 %	1,4	78 %	0,5	95 %	0,4	100 %
<i>dont Hermès International (maison mère)</i>	0,2	11 %	0,2	11 %	0,2	34 %	0,1	39 %
<i>dont filiales intégrées globalement</i>	1,4	63 %	1,2	67 %	0,3	61 %	0,2	61 %
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes	0,2	10 %	0,1	6 %	0,0	5 %	-	-
<i>dont Hermès International (maison mère)</i>	0,1	4 %	-	-	0,0	5 %	-	-
<i>dont filiales intégrées globalement</i>	0,1	6 %	0,1	6 %	-	-	-	-
<i>Sous-total</i>	1,8	84 %	1,5	83 %	0,5	100 %	0,4	100 %
<b>Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales étrangères</b>								
Juridique, fiscal et social <sup>(1)</sup>	0,4	16 %	0,3	17 %	-	-	-	-
<i>Sous-total</i>	0,4	16 %	0,3	17 %	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>2,2</b>	<b>100 %</b>	<b>1,8</b>	<b>100 %</b>	<b>0,5</b>	<b>100 %</b>	<b>0,4</b>	<b>100 %</b>

(1) Les honoraires des commissaires aux comptes relatifs à la fiscalité concernent les travaux effectués pour les filiales étrangères et liés au respect des fiscalités locales et internationales, y compris la revue des éléments fiscaux relatifs aux comptes sociaux.

Le déséquilibre observé s'explique par le fait que le réseau PwC est en charge de la quasi-totalité de l'audit des filiales étrangères du groupe Hermès.